

e.Licences	<b>Fiche signalétique</b>	Date : 29/04/2025
<b>Licence de station de navire</b>		

<b>Informations détaillées</b>	
<b>Nature</b>	Autorisation
<b>Type</b>	Commercial
<b>Catégorie</b>	Licence avec inspection (Catégorie C)
<b>Secteur d'activité</b>	Transport et Logistique
<b>Sous secteur d'activité</b>	Transport par eau
<b>Formes juridique</b>	Toutes les formes
<b>Nature de l'Actionariat</b>	Mixte
<b>Capital imposé (FCFA)</b>	Non applicable
<b>Délai de délivrance</b>	7
<b>Frais administratif (FCFA)</b>	Non disponible
<b>Montant de la Caution (FCFA) si applicable</b>	Non applicable
<b>Périodicité de renouvellement</b>	5 ans
<b>Renouvellement soumis à inspection</b>	Oui
<b>Délai de délivrance (jours) – renouvellement</b>	7
<b>Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)</b>	Non disponible
<b>Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?</b>	Non remboursable
<b>Période spécifique de dépôt des dossiers</b>	Non
<b>L'investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d'avis défavorable de sa demande de licence ?</b>	Recours administratif

<b>Contact de l'autorité émettrice</b>
--

<b>Ministère</b>	Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation
<b>Structure</b>	Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences Radioélectriques (AIGF)
<b>Autorité émettrice</b>	Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences Radioélectriques (AIGF)
<b>Situation géographique</b>	Marcory Anoumambo 17 BP 444 Abidjan 17
<b>Tél.Fixe</b>	+225 27 20 34 59 58 +225 27 20 34 42 74
<b>Adresse Mail</b>	info@aigf.ci
<b>Site Internet</b>	<a href="https://www.aigf.ci">https://www.aigf.ci</a>

## Pièces à fournir

1. Un courrier adressé au Directeur Général de l'AIGF
2. Quatre copies du formulaire de demande d'autorisation
3. Une copie du reçu de paiement des frais de dossier et des frais de visite de navire
4. Le PV de contrôle de stations de navire
5. Une copie de la décision d'immatriculation du navire
6. Une attestation de non-redevance (renouvellement demande)
7. Une copie de l'ancienne licence (renouvellement demande)

## Pénalités

<b>La réglementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?</b>	Non
<b>Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité</b>	Non applicable
<b>Les principaux motifs d'application de la pénalité</b>	Non applicable

## Documents à télécharger